

Discours de M. Bernard Cazeneuve à la préfecture du Gers - Auch  
28 août 2015

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Maire,

Monsieur le président du Conseil national du Culte musulman, cher Anouar KBIBECH,

Monsieur le recteur de la Mosquée de Paris, cher Dalil BOUBAKEUR,

Monsieur le président de l'Union des Mosquées de France, cher Mohammed MOUSSAOUI,

Monsieur le Président de l'Association culturelle des Musulmans du Gers,

Monseigneur,

Monsieur le Grand Rabbin de Toulouse,

Mesdames et Messieurs,

Je suis venu à Auch pour vous faire part de mon indignation face à l'incendie d'origine criminelle dont a fait l'objet la mosquée de cette ville. Je souhaite exprimer ma sympathie et mon soutien aux responsables de cette mosquée et aux fidèles musulmans, dont je sais qu'ils se sont sentis profondément atteints par cet acte odieux.

L'enquête est en cours et devra établir l'identité et les motivations de ses auteurs mais je suis venu pour vous assurer solennellement que tout sera mis en œuvre par les services de sécurité pour qu'ils soient identifiés, interpellés, traduits en justice et punis. Car il n'est pas tolérable, en aucune circonstance, que l'on puisse en France, en 2015, incendier une mosquée, ou tout autre lieu de culte.

Mais j'ai également tenu à ce que ce moment de recueillement et de solidarité se tienne ici, dans les salons de la Préfecture du Gers, symbole de l'Etat républicain, parce que cet acte criminel ne vise pas les seuls fidèles musulmans de cette ville. Il vous concerne tous, habitants d'Auch, quelle que soient vos croyances et vos convictions. Et il nous concerne tous, en tant que Français et en tant que républicains.

Comme à chaque fois qu'un lieu de culte est attaqué – qu'il s'agisse d'une mosquée, d'une synagogue, d'une église, d'un temple –, comme à chaque fois qu'une personne est agressée en raison de son origine ou de ses convictions, c'est notre liberté qui est mise en cause de façon insupportable et ce sont les valeurs de la République laïque qui sont attaquées.

\*

Parce que la République, c'est la laïcité, qui garantit à chacun la liberté de croire ou de ne pas croire et qui assure à tous les croyants le droit de pratiquer leur culte dans des conditions dignes et paisibles.

N'écoutez pas ceux qui vous disent que la laïcité est une arme contre la religion, pas plus que ceux qui tentent d'en faire un instrument d'exclusion contre les musulmans de France. Ni les uns, ni les autres, ne comprennent ce qu'est la République laïque.

La laïcité, c'est tout simplement la neutralité de l'Etat. La question religieuse est en France une purement affaire privée, que les citoyens abordent de façon d'autant plus libre que

l'Etat les assure de sa neutralité à cet égard. La laïcité, c'est ce principe juridique qui organise et permet l'exercice de la liberté religieuse. Ce n'est pas la police des mœurs, des vêtements, ni de l'alimentation. Et c'est pourquoi je m'insurge absolument à l'idée que l'on utilise cette belle valeur républicaine pour tenter de supprimer les menus de substitution dans les cantines scolaires ou d'interdire l'accès des plages aux jeunes femmes qui portent le foulard.

La République, c'est l'égalité des droits et c'est donc la tolérance. Lorsque la République a été rétablie en 1944, pour bien marquer le rejet de ce qu'avaient été le régime de Vichy et la barbarie nazie, les constituants de la IVème République ont écrit à l'article 1er du Préambule de la Constitution, qui sera repris sous la Vème République : « Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le Peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion, ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. »

La France a connu, c'est vrai, bien avant la seconde guerre mondiale, les désastres nés de l'intolérance et de l'oubli de l'égalité des hommes. Elle a connu les guerres de religion. Elle a connu l'esclavage et le colonialisme. En leurs temps, de grands esprits, de grands Français, se sont dressés pour dénoncer ces crimes, de Montaigne à Voltaire, de Victor Hugo à Aimé Césaire. Mais la France s'est finalement construite autour d'une conception de la Nation ouverte à tous les hommes et à toutes les femmes qui veulent la rejoindre, quelle que soit leur origine, leur religion ou leur couleur de peau. Ouverte à tous ceux qui, comme le disait le général de Gaulle, « veulent que la France continue ». Pour rassembler des Français aussi divers autour d'un projet commun, la République a cruciallement besoin du principe de tolérance et de l'égalité de tous devant la loi.

Enfin, la République, c'est aussi la fraternité, qui veut que chacun se sente solidaire du sort réservé aux autres citoyens et qu'il soit prêt à se mobiliser pour défendre ses droits, comme s'ils étaient les siens. Nous pouvons bien être les uns et les autres musulmans, chrétiens, juifs, athées ou agnostiques. Au nom de la Fraternité, nous nous dressons collectivement lorsque l'on attaque une mosquée, une église, une synagogue. Comme nous nous sommes dressés fraternellement ensemble le 11 janvier pour défendre la liberté d'expression, odieusement attaquée par les terroristes. Comme nous avons pleuré ensemble leurs victimes.

Je veux saluer aujourd'hui les autorités religieuses, en particulier la Conférence des évêques de France et le Consistoire central israélite, qui ont immédiatement réagi à l'incendie de la mosquée d'Auch, qui ont exprimé leur solidarité à l'égard de leurs frères musulmans et qui sont représentés ce soir parmi nous par l'évêque d'Auch et par le Grand Rabbin de Toulouse. Je me souviens avec émotion avoir vu, de façon réciproque, l'imam de la mosquée de Créteil et l'évêque de Créteil exprimer leur compassion, par un triste matin de décembre, lorsque nous nous sommes réunis autour d'une famille de cette ville victime d'un horrible crime antisémite. La Fraternité est une vertu républicaine. Elle est aussi au cœur du message des trois religions monothéistes.

\*

L'incendie de la mosquée d'Auch n'est donc pas seulement un acte criminel, stupide et lâche. C'est un crime commis contre ces valeurs qui nous définissent en tant que Français et en tant que républicains : la laïcité, la tolérance, la fraternité.

Et c'est pourquoi, derrière ce crime, qu'elle qu'en soit l'origine, qu'il s'agisse d'un acte

antimusulman, d'un règlement de compte, d'une manifestation gratuite de violence, je vois des maux qui minent la République.

Il y a eu au mois de janvier dernier une flambée d'actes et de menaces dirigés contre les musulmans de France et cette hausse sans précédent s'est malheureusement poursuivie, bien qu'à des niveaux moins élevés, depuis lors. Il y a également eu depuis deux ans une hausse continue des actes antisémites, dont le nombre a doublé l'an passé et risque de doubler encore cette année, au vu des dernières statistiques. Il y a une croissance continue du nombre des profanations dans les cimetières, qui frappent sans discrimination les sépultures de toutes confessions. En raison de la place qu'occupe le christianisme dans l'histoire de notre pays, ces profanations touchent dans leur grande majorité des tombes chrétiennes. Il n'y a rien de plus sacré que le respect dû aux morts et que je ne me résous pas au spectacle de ces croix renversées.

Il y a aussi les lâches agressions contre les femmes qui portent le foulard et contre les hommes qui portent la kippa. Il y a les inscriptions haineuses tracées à la craie sur les murs des mosquées et des synagogues. Il y a les profanations d'églises, crapuleuses ou satanistes. Il y a, dans certains quartiers de Paris, les pierres que l'on jette par-dessus les murs des écoles juives pour blesser les enfants qui jouent dans la cour de récréation. Il y a les morceaux de viande de porc que l'on dépose devant les portes des mosquées, en signe de haine et de mépris, pour blesser autrui dans ses convictions les plus intimes.

Et puis, il y a les insultes, les provocations, les appels à la haine et les menaces de mort qui sont lancées, sous le couvert d'un lâche anonymat – heureusement illusoire, du reste -, sur Internet et sur les réseaux sociaux.

Il y a toute cette boue.

Il y a aussi, avouons-le, de la part de trop d'hommes politiques l'oubli de ce respect qui devrait être au cœur de notre éthique collective. Respect des faits. Refus des approximations et des amalgames, par respect des citoyens auxquels on s'adresse. Respect de son interlocuteur, de son adversaire politique, qu'il n'est pas nécessaire de blesser, dans son honneur ou dans ses convictions, pour faire prospérer la cause que l'on défend. Respect de la loi, enfin, et des institutions qui sont chargées de la défendre et de l'appliquer.

Le respect d'autrui, qui devrait s'imposer à toute autorité comme à tout citoyen, est la condition pour que nous puissions tous vivre ensemble dans une société libre et apaisée. Force est de constater que cette condition n'est malheureusement pas toujours remplie aujourd'hui.

\*

Alors, c'est dans ce contexte délétère, dangereux, profondément contraire aux valeurs de la République, profondément contraire à ce qui fait la beauté et la grandeur de notre pays, que se situe l'incendie criminel qui a frappé la mosquée d'Auch, votre mosquée.

Et ce contexte m'amène d'abord à vous faire une promesse, au nom de la République.

La République vous défendra. Elle protégera votre liberté et votre droit à pratiquer votre religion, dans le respect de l'ordre public. Comme elle protège la liberté de culte des croyants de toutes les confessions et comme elle protège la liberté de ne pas croire. Parce que la République protège tous ses enfants. Par ce que sans cela, elle ne serait plus la République.

C'est pourquoi, face à la recrudescence des actes frappant les musulmans depuis le mois de janvier, face aux menaces pesant sur la sécurité des mosquées, le Gouvernement n'a pas

attendu l'incendie de la mosquée d'Auch pour réagir. D'abord, nous veillons à ce que les forces de l'ordre assurent la protection de plus de 1000 mosquées en France, particulièrement à l'heure de la prière. En outre, nous avons prévu de consacrer 9 millions d'euros sur les trois prochaines années au financement d'équipements de sécurité, comme des caméras de vidéo-protection, dans les lieux de culte où le besoin s'en fait sentir. Et cela vaut pour tous les lieux de cultes.

Par ailleurs, j'ai donné instruction dès l'an dernier aux préfets de signaler systématiquement aux procureurs de la République tous les actes antimusulmans, mais aussi racistes et antisémites, dont ils auraient connaissance. Le préfet Gilles Clavreul, délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, qui est parmi nous ce soir et que je salue, a élaboré à la demande du Gouvernement un plan extrêmement ambitieux et cohérent, doté de 100 millions d'euros, pour lutter contre ces fléaux. Il faut absolument que les victimes d'actes antimusulmans, mais aussi bien entendu d'actes racistes et antisémites, soient davantage incitées à porter plainte et que ces plaintes fassent l'objet d'un suivi : nous y travaillons avec la Garde des Sceaux. Comme je l'ai déjà dit, je ne peux pas m'engager à ce que chaque auteur d'un tel acte soit identifié, mais je m'engage à ce que chaque plainte sérieuse soit instruite. Je sais que je peux compter dans cette perspective sur le soutien et la coopération des institutions qui représentent les musulmans de France.

Nous agissons également pour mieux sanctionner la diffusion des discours de haine sur Internet, qu'ils soient dirigés contre les musulmans ou contre d'autres catégories de citoyens. Internet ne doit pas être un espace de non-droit. C'est pourquoi j'ai engagé un dialogue avec les multinationales de l'internet, afin de mieux prévenir et sanctionner les abus sur Internet. C'est également pourquoi j'ai décidé de renforcer nos moyens affectés à cette mission en créant bientôt une unité spécifiquement dédiée à la lutte contre la haine sur la toile.

Vous pouvez donc être assurés de ma détermination, qui est celle du Gouvernement, à poursuivre sans relâche les auteurs d'actes racistes, antimusulmans ou antisémites, et à assurer la protection de ceux qui en sont les victimes. Et parce que vous avez cette assurance, je vous demande de combattre à votre tour cette idée fautive, injuste et pernicieuse, selon laquelle il y aurait « deux poids, deux mesures » dans la réaction de l'Etat face aux attaques dont est victime telle ou telle religion, telle ou telle communauté. Je ne permettrai jamais qu'il en soit ainsi. Et il me semblerait particulièrement dangereux et triste de laisser s'établir une sorte de concurrence entre les diverses victimes de l'intolérance et du racisme.

Nous devrions au contraire établir un front commun contre les actes et les discours de haine. De nombreux exemples existent dans l'histoire de cette solidarité qui devrait être naturelle entre tous ceux qui connaissent le prix de l'injustice et des discriminations. Il y a eu ainsi, dès 1933, le discours prononcé par Gaston MONNERVILLE alors député de la Guyane en faveur des Juifs persécutés par les nazis : « *Me tournant vers les persécutés d'Allemagne, je leur apporte mon fraternel salut et je leur dis : Nous, les Fils de la Race Noire, nous ressentons profondément votre détresse. Nous sommes à vos côtés et vous nous trouverez toujours à vos côtés, chaque fois qu'il s'agira de lutter contre une mesure ou contre un régime qui tendrait à détruire la justice entre les hommes, ou à abolir leur liberté.* » Il y a eu, pendant la guerre, des filières d'évacuation des familles juives persécutées au sein de l'hôpital franco-musulmans de Bobigny et de la Grande mosquée de Paris. Il y a eu aux Etats-Unis, l'engagement massif de la communauté juive en faveur de Martin Luther KING et du mouvement des droits civiques.

Comme tout acte raciste et antisémite ou comme toute expression criminelle, l'incendie de la mosquée d'Auch est ainsi une violence qui nous concerne tous, quelles que soient nos croyances et nos origines. La violence antimusulmane, comme la violence raciste ou antisémite, est une offense portée à la République et à tous les Français. Et c'est ce sentiment d'indignation et de révolte collective, qui va bien au-delà de la solidarité communautaire ou religieuse, qui doit nous inspirer.

\*

Enfin, je ne serais pas complet si je ne situais pas également l'incendie de la mosquée d'Auch dans le contexte de la lutte que nous menons contre le terrorisme.

Permettez-moi de rappeler à cet égard quelques faits.

La menace terroriste à laquelle notre pays est confronté présente un caractère inédit et d'une exceptionnelle gravité. Elle prend racine, comme vous le savez, dans les projets criminels de DAESH au Moyen-Orient et dans la capacité de cette organisation à attirer dans ses rangs, par la propagande et le mensonge, des « combattants étrangers », dont environ 5000 jeunes européens. Les jeunes Français qui s'engagent ou souhaitent rejoindre ces filières irako-syriennes sont au nombre d'environ 1800 aujourd'hui et ils sont susceptibles de commettre des attentats sur notre sol, comme nous l'avons vu en janvier dernier, à Paris et à Vincennes, puis à Saint-Quentin Fallavier, dans l'Isère. La tentative d'attentat intervenue vendredi dernier dans le train Thalys reliant Amsterdam à Paris nous a montré en outre que nous étions exposés à des actions commises par des terroristes venus de l'étranger.

Face à cette menace de grande ampleur, le Gouvernement a constamment renforcé nos moyens de prévention et de répression anti-terroristes. Nous avons mis en place dès avril 2014 un dispositif de signalement à l'intention des familles redoutant la radicalisation de l'un des leurs, qui a déjà été utilisé à 3000 reprises. Nous avons adopté en novembre 2014 une loi renforçant nos moyens de lutte anti-terroriste, à travers notamment le blocage administratif des sites internet qui assurent la propagande de DAESH et à travers la création d'une mesure d'interdiction administrative de sortie du territoire. Nous avons ensuite considérablement accru les moyens matériels et humains des services de renseignement et de lutte anti-terroriste. Dans le plein respect de l'état de droit, nous avons fait adopter avant l'été une loi sur le renseignement qui dote nos services d'outils adaptés à leurs missions. Enfin, des progrès considérables ont été accomplis en termes de coopération anti-terroriste, aussi bien au niveau européen qu'avec nos partenaires autour de la Méditerranée.

A aucun moment de notre histoire récente, me semble-t-il, un gouvernement n'a donc adopté dans des délais aussi courts un ensemble aussi complet de mesures pour protéger nos concitoyens et lutter contre une menace terroriste. Des attentats ont cependant été commis sur notre sol, car le risque zéro n'existe pas dans ce domaine. Mais leurs auteurs ont été arrêtés ou mis hors d'état de nuire. D'autres attentats ont été empêchés, des filières entières ont été démantelées, de nombreux départs ont été empêchés, sauvant ainsi la vie de jeunes Françaises et Françaises victimes de la propagande de DAESH.

Parce que nous sommes réellement implacables dans la lutte contre le terrorisme djihadiste, nous sommes donc bien placés pour répondre à ceux qui critiquent notre dispositif en dénonçant sa faiblesse et qui voudraient s'en prendre directement aux musulmans de France, qu'ils accusent plus ou moins ouvertement de complicité avec les terroristes.

Ainsi, ceux-là même qui se sont généralement opposés à toutes les mesures prises pour lutter avec efficacité contre le terroriste, se livrent à une surenchère dans l'exigence de

mesures discriminatoires ou contraires aux valeurs républicaines. Leurs recettes pour lutter contre DAESH ? Laisser partir les jeunes Français rejoindre cette organisation en Syrie, dans l'espoir qu'ils se fassent tuer sur place – en oubliant que s'ils survivent, ils risquent de revenir en France, détruits psychologiquement et prêts à commettre des attentats. Ou bien, interdire aux jeunes Français de rentrer en France après un séjour en Syrie ou en Irak, au mépris de tous les traités internationaux – plutôt que de procéder comme nous le faisons à leur judiciarisation. Ou encore, fermer les mosquées et expulser tous les imams, au mépris du principe de laïcité et de la liberté de culte – alors que nous savons fort bien que, sauf exception, les parcours de radicalisation passent d'abord par Internet et parfois par la prison, et dans une moindre mesure par les mosquées.

Ce que je dois demander au contraire aux Musulmans de France, c'est de continuer à nous aider. En dénonçant avec force comme vous l'avez fait à la suite de chaque attentat commis par DAESH, les exactions de cette organisation criminelle. En proclamant, comme vous le faites chaque jour, votre attachement à la France et à la République. En participant aux programmes de déradicalisation des jeunes passés par les filières syro-irakiennes ou tentés de le faire, et y apportant toute la force de conviction que recèlent l'érudition et la sagesse des véritables religieux. En veillant, chaque fois que cela peut se produire, à ce que les prêcheurs de haine, ceux qui détestent la République et la France, ceux qui voudraient entraîner les jeunes dans un parcours sans espoir, soient interdits de parole dans les mosquées et les écoles. Je serai pour ma part intraitable à leur égard et n'hésiterai pas, dans le respect du droit, à les poursuivre et à les expulser s'il y a lieu. Mais je vous demande de m'aider à faire en sorte qu'ils n'aient pas droit de cité là où vous vous trouvez tous, unis comme vous l'êtes dans une pratique ouverte et tolérante de votre religion, et dans l'attachement profond aux valeurs de la République.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement, au côté de la République, contre le crime, la haine et le mensonge. Parce que vous savez que les exactions commises par DAESH et pas leurs affidés ne sauraient en aucun cas être commises au nom de l'Islam, qu'elles vont radicalement à l'encontre du message de votre religion de paix. Parce que vous savez qu'aucun vrai croyant, de quelque confession que ce soit, ne peut légitimement invoquer la religion pour se transformer en tueur prêt à abattre froidement des innocents au hasard. Parce que vous savez que les musulmans qui tombent sous leurs balles sont les premières victimes de DAESH, en Syrie, en Irak, en Libye, en Tunisie, en Arabie Saoudite. Parce que les Musulmans de France sont dans la République, qui accueille tous ses enfants.

\*

Face à la nouvelle menace terroriste, notre responsabilité est de faire preuve de retenue et de repousser fermement toutes ces tentatives d'amalgame. Le piège qu'il nous faut éviter à tout prix est celui-là même que nous tendent les djihadistes, lesquels cherchent à nous dresser les uns contre les autres.

J'ai évoqué les fortes tensions qui traversent aujourd'hui notre société comme ces germes de violence intolérable et gratuite auxquels on aurait grand tort de s'accoutumer, et dont l'incendie de la mosquée d'Auch constitue malheureusement une nouvelle manifestation. Nos concitoyens de confession juive sont légitimement effrayés par la résurgence de l'antisémitisme et par les menaces meurtrières qui pèsent sur les synagogues et les écoles confessionnelles. Nos concitoyens chrétiens se sentent solidaires de leurs frères d'Orient soumis aux terribles persécutions de DAESH et attendent du Gouvernement qu'il leur porte

secours et les accueille. Je sais que nos concitoyens musulmans, eux aussi victimes de violences, craignent d'être assimilés aux terroristes qui osent invoquer leur religion pour commettre leurs crimes, alors que l'immense majorité d'entre eux a immédiatement et fermement condamné les attentats perpétrés sur notre sol, tout comme les exactions commises par DAESH. Comment ne pas évoquer ici l'image héroïque d'un Ahmed MERABET gardien de la paix d'origine franco-algérienne et de confession musulmane, froidement assassinés par les tueurs dont il tentait d'empêcher la fuite ?

En réalité, les groupes terroristes actifs au Moyen-Orient privilégient une « stratégie de la tension », qui vise à creuser les fractures – sociales, idéologiques, religieuses, communautaires – au sein des sociétés qu'ils ciblent. La spirale infernale de la violence réciproque et de la répression aveugle, tel est l'objectif que poursuivent nos ennemis. Voilà pourquoi, plus que jamais, nous devons tenir bon sur les principes de la République – au premier rang desquels figure la laïcité – ces principes qui nous permettent de vivre en paix et autour desquels nous avons le devoir de rassembler tous les Français.

Quelles que soient nos origines, quelles que soient nos convictions ou nos croyances, nous formons un seul et unique peuple. En République, il n'y a qu'une seule communauté : c'est la communauté nationale. En République, il n'y a qu'une seule loi, qui s'applique à tous et que nul n'est censé ignorer.

La lutte contre le terrorisme constitue désormais un enjeu sécuritaire au niveau mondial. Mais elle constitue également une mise à l'épreuve pour la cohésion de nos sociétés démocratiques. La situation à laquelle nous sommes confrontés est un test : un test pour la société française, pour la République, pour la cohésion de la Nation. Celle-ci s'est manifestée avec éclat le 11 janvier, lorsque des millions de Français sont descendus dans les rues des villes de France en brandissant les panneaux : « Je suis Charlie », « Je suis policier », « Je suis Juif », « Je suis Ahmed ». C'était pour moi, qui voyait avec bonheur les Français fraterniser avec les policiers et les gendarmes dans les rues de Paris, une manière de dire : « Nous sommes la France ».

La France qu'on aime. La France que l'on ne parvient jamais à atteindre. La France qui dans l'épreuve rassemble tous ses enfants pour demeurer debout.

Vive la liberté, vive l'égalité, vive la fraternité, vive la République et vive la France !